

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_22
Référence Nomenclature n°3.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement Territorial

Service en charge : Architecture, Patrimoine, Etudes de projets, Transition écologique et Développement durable

Objet : Complément à la délibération N°2023-354 en date du 5 décembre 2023 portant approbation de l'acquisition d'un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, et 486

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment en son article L2241-1,

Vu la délibération N°2023-354 en date du 5 décembre 2023 du Conseil Municipal de la Commune de Firminy portant approbation de l'acquisition d'un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, et 486,

Considérant que pour mémoire le Conseil Municipal a approuvé en sa séance du 5 décembre 2023 l'acquisition par la Ville de Firminy de Monsieur et Madame Jean Claude POMPORT d'un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, et 486, d'une contenance totale de 00ha 11a 96ca, et ce au prix de 179.900,00 €,

Considérant que matériellement dans les faits la parcelle cadastrée Section AK Numéro 487, d'une contenance de 00ha 00a 53ca, fait partie intégrante du tènement immobilier à considérer,

Considérant que par conséquent il convient donc d'apporter complément à la délibération ci-avant visée ; savoir que la cession envisagée porte sur un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, 486 et 487, d'une contenance totale de 00ha 12a 49ca, et ce au prix de 179.900,00 €,

Considérant que les autres termes de la délibération ci-avant visée demeurent identiques,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le complément ci-avant explicité à la délibération N°2023-354 en date du 5 décembre 2023 portant approbation de l'acquisition d'un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, et 486 ;
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_22
Référence Nomenclature n°3.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** le complément ci-avant explicité à la délibération N°2023-354 en date du 5 décembre 2023 portant approbation de l'acquisition d'un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, et 486,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

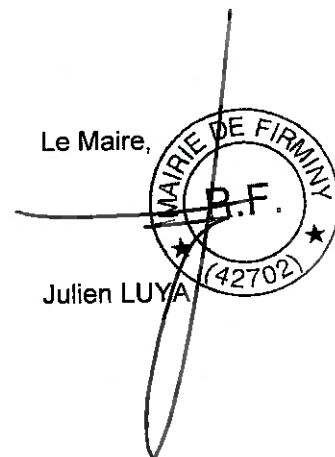
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 06 Février 2024

La Secrétaire de Séance,


Titania TILLOUX

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 13 Février 2024
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



Le Maire,

Julien LUYA

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024

Complément à la délibération N°2023-354 en date du 5 décembre 2023 portant approbation de l'acquisition d'un bâtiment à usage de dépôt-hangar et terrain attenant sis Chemin du Val, Bas de la Cote à FIRMINY, et cadastrés Section AK Numéros 455, 459, et 486

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

SECRETARE DE SEANCE : Mme FILLOUX Tiffanie

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

